



Déclaration liminaire du 20 novembre 2019

Monsieur L'IA-DASEN,
Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT-D,
Mesdames, Messieurs les représentants du personnels

Difficile de commencer cette déclaration liminaire autrement que par le sujet de la direction d'école. Depuis des années, le SE-Unsa alerte localement et nationalement sur les conditions de travail insupportables des directrices et directeurs d'école. Il a malheureusement fallu un acte dramatique pour que cette problématique soit réellement mise en lumière.

Le ministre, par des annonces, semble nous montrer qu'il est prêt à travailler ce sujet plus en profondeur. Ne perdons tout de même pas de vue qu'une journée de décharge supplémentaire au cours de cette période ne permettra pas d'effacer toutes les souffrances de ces personnels et qu'il est nécessaire de repenser l'organisation de l'école en profondeur pour redonner du sens à la fonction de directeur d'école.

Les collègues du second degré vivent eux aussi une rentrée difficile. La mise en place, au pas de charge, de la réforme du lycée et du baccalauréat entraîne une surcharge de travail importante pour tous nos collègues.

Outre la surcharge engendrée par la mise en place des nouveaux programmes, ils doivent aujourd'hui repenser leur organisation pour les conseils de classe et la mise en place des E3C (épreuves communes de contrôle continu). Les enseignants impliqués dans ces épreuves de contrôle continu vont continuer à faire cours alors qu'ils corrigeront des épreuves. Il est absolument nécessaire que le ministère reconnaisse la surcharge de travail que cela va engendrer.

Notre maison Education Nationale est en souffrance de toute part. L'Unsa Education ne peut taire la situation des personnels administratifs qui doivent, eux aussi, absorber à toute vitesse les annonces ministérielles. La mise en place du nouveau cadre de gestion des AESH et l'organisation de la journée de décharge supplémentaire pour les directeurs ne sont que les exemples les plus visibles. Souvent au bout de la ligne téléphonique, ils sont sur le front de la colère et pourtant sans leur travail, les écoles et établissements du département ne pourraient pas fonctionner sereinement.

Qu'ils soient enseignants ou personnels administratifs, nos collègues se retrouvent souvent seul.es face à leur souffrance. Les possibilités de rencontre avec du personnel médical ne sont que trop restreintes et l'absence de médecin de prévention sur notre département toujours aussi handicapante. L'Unsa Education ne peut se satisfaire de la présence d'un seul médecin sur toute l'académie qui ne traite, qui plus est, que les situations d'extrême urgence.

Le message que cela renvoie est clair, notre administration ne s'inquiète guère de notre santé. Le message envoyé par erreur par le rectorat au sujet du vaccin contre grippe ne fait qu'accentuer ce sentiment au sein des écoles et établissements : les personnels enseignants, au contact des enfants tous les jours de la semaine, ne peuvent bénéficier d'une invitation à se faire vacciner.

Au vu du quotidien de nos collègues, le CHSCT a toutes les raisons d'exister et de continuer à se développer pour jouer son rôle de préventeur au sein de tous les services de l'Education Nationale. Malheureusement, le gouvernement a encore une fois envoyé un signal négatif, à tous, en décidant de fusionner les CHSCT avec les CT. Quelle est donc la volonté du gouvernement ? L'Unsa Education ne souhaite pas assister à une évaporation du travail construit doucement mais sûrement au sein d'une instance qui a encore un véritable rôle à jouer pour construire le bien-être au travail des agents de l'Education Nationale.

Pour l'Unsa Education, Laurent Strauss et Mathilde Point.